

# REVELATEUR DE BOUCLES

Cette gelée est l'alliée indispensable des boucles assumées !

Elle élimine instantanément les frisottis et gaine les boucles sans effet carton !



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	85,40		85,40
B	BIOSERICUM GLYCERINE BIO AMI	Caesalpinia Spinosa Gum Glycerin	1,50 5,00	Agent rhéologique Humectant	1,50 5,00
C	PLANTASIL® MICRO Dicaprylyl Ether (and) Decyl Glucoside (and) Glyceryl Oleate (and) Water (and) Citric Acid (and) Benzoic Acid		1,00	Conditionneur	1,00
	DEHYQUART® A CA Cetrimonium Chloride (and) Water (and) Citric Acid		4,00	Conditionneur	3,84
	SODIUM BENZOATE	Sodium Benzoate	0,50	Conservateur	0,00
D	PARFUM COSMOS HYPO DOUCEUR (Robertet)	Parfum	0,10	Parfum	0,10
	PLANTACARE® 810 UP	Caprylyl/Capryl Glucoside (and) Water	0,50	Solubilisant	0,50
E	DANSONYL® BC 10104	Hydrolyzed Adansonia Digitata Extract (and) Pentylene Glycol (and) Caprylyl Glycol (and) Xanthan Gum	2,00	Actif rétention de boucles	2,00
F	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 50%	Water (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS

## PROCESS

Chauder la phase A à 60°C Réaliser le premix de la phase B puis l'introduire dans la phase A et homogénéiser sous vive agitation pendant 15 minutes. Débuter le refroidissement. A 30°C, introduire un à un les ingrédients de la phase C, le premix de la phase D puis la phase E et homogénéiser 5 minutes. Enfin, ajuster le pH à 4,8 - 5,3 avec la phase F.

## CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Gel fluide opalescent

pH : 4,8 - 5,3

Viscosité : 22 000 - 30 000  
Brookfield, DVI,  
helipath spindle  
C, speed 10  
mPa.s



Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donné, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.  
Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjutants ni le process d'obtention de la matière première.